

Demande de prise en charge S.A.V.

Matériel acheté chez ROLLING BEERS

EXPÉDITEUR

Société :
Nom & prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : E-mail :
N° TVA :

CONCERNANT

☐ Réparation ☐ Vérification ☐ Étalonnage avec certificat

Référence de l'instrument : Numéro de série :
Accessoires :
Veuillez préciser votre demande :
.....
.....

GARANTIE

Instrument sous garantie : ☐ OUI ☐ NON

Date d'achat : Numéro de facture* :

* Sans numéro de facture, aucune prise en charge sous garantie ne pourra être effectuée.

La prise en charge sous garantie est à l'appréciation du Service Technique et ne couvre que les défauts de fabrication et non les éventuelles détériorations dues à une utilisation dans des conditions difficiles (atmosphère marine, eaux salées).

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

- La réparation ne peut être effectuée que si le formulaire est correctement complété. Toute marchandise reçue sans un dossier complet (coordonnées du client, description du problème, preuve d'achat) fera automatiquement l'objet d'un retard de traitement.
- L'instrument doit être retourné complet (par exemple: thermomètre avec sonde, pH-mètre avec électrode). La garantie contractuelle s'entend retour atelier.
- En cas de demande de prise en charge sous garantie, veuillez joindre une copie de la facture.

RAPPEL DES CONDITIONS DE GARANTIE

- Les conditions de garantie de **HANNA** instruments s'appliquent sur chaque réparation.
 - Testeurs non-étanches : 6 mois
 - Électrodes et sondes : 6 mois
 - Testeurs étanches : 1 an
 - Portatifs tous types, mini-photomètres Checker HC, instruments de laboratoire, instruments de mesure en continu, HI9829, edge, famille HI5XXX et titrateurs sont garantis 2 ans à l'exception des électrodes et des sondes qui seront garanties 6 mois.

Avant de retourner un instrument au service technique, nous vous recommandons de bien lire la notice d'utilisation, de respecter les procédures de maintenance, d'étalonnage et surtout de vous assurer de l'état des piles.